

mardi 28 mars 2007

Le collectif va interpeller les élus pour qu'ils organisent un référendum



Georges Tignon a proposé une ébauche de ce que pourrait être la question posée aux Thouarsais (notamment) dans le cadre d'un référendum. Mais il faut parvenir à convaincre les maires...

Non seulement le collectif ne s'avoue pas vaincu, mais en plus il appelle à se mobiliser fortement lors de la manifestation de samedi. Il va également se retrousser les manches pour pousser les élus à organiser une consultation populaire. Au nom de la démocratie.

Donner enfin la parole aux habitants du nord Deux-Sèvres. En finir avec ces décisions prises en catimini entre fonctionnaires du ministère de la Santé et quelques élus. C'est, en somme, la feuille de route que s'est donnée le collectif de défense de l'offre de soins lors de sa réunion publique qui a encore réuni plus de 200 personnes lundi soir à Mauzé. La preuve que la décision d'implanter le plateau technique unique à Faye-l'Abbesse est loin d'avoir mis fin au débat sur l'avenir du centre hospitalier Nord Deux-Sèvres (CHNDS). Que dit la loi ? Depuis le 1^{er} août 2003, l'ensemble des collectivités territoriales peut recourir au référendum. Ce dernier peut être demandé soit par le maire, soit par au moins un tiers des membres du conseil municipal (pour les communes de 3.500 habitants et plus ; la proportion est plus forte pour les communes plus petites). La requête peut également émaner d'au moins 1/5 des électeurs inscrits dans la ou les communes concernées. Cette dernière option est néanmoins impossible dans notre cas car les électeurs ne peuvent saisir le conseil municipal avant la fin de la deuxième année, ni après la fin de la quatrième année suivant son élection. Le collectif n'a donc pas le choix : il lui faut convaincre maires et conseillers municipaux (lire ci-dessous les réactions d'Alain Ligné et Dominique Paillé). Lourde tâche. « *Pour des raisons pratiques, nous souhaitons dans un premier temps solliciter l'association des maires du Thouarsais. Nous définirons avec elle l'étendue géographique qui peut se limiter aux deux cantons de Thouars et être ensuite éventuellement élargie à l'ensemble des maires du Pays Thouarsais et de la Gâtine* », a expliqué le président du collectif, Georges Tignon. Qui estime impossible la tenue du référendum avant l'automne, compte tenu des échéances électorales. Reste la formulation de la question, qui ne doit recueillir qu'une réponse par « oui » ou par « non ». Le collectif a donc proposé une ébauche, qui sera amendée : « *La décision d'implantation d'un plateau technique unique à Faye-l'Abbesse, votée le 16 décembre dernier*

par le conseil d'administration du centre hospitalier, constitue-t-elle, selon vous, une réponse adaptée aux besoins de santé de l'ensemble de la population du nord Deux-Sèvres ? ». Dans la salle, où avaient pris place des élus de gauche (Bernard Paineau, Patrice Pineau, André Béville, Norbert Bonneau...) et, moins nombreux, de droite (Guy Cousin), la réponse était clairement : « Non ». D'autant que la présentation du projet d'établissement, analysé à partir d'un document ayant servi de base aux discussions du conseil d'administration du 9 février dernier, n'avait rien de rassurante. Le clou de ce rapport ? L'insistance sur le travail considérable qui « *reste à faire pour enfin achever la fusion décidée il y a plus de 10 ans* ». Pour les membres du collectif : « *C'est lumineux ! Le plateau technique unique est bien considéré comme l'aboutissement d'un processus prévu depuis dix ans par le ministère. Depuis une décennie, on a trompé les personnels du CHNDS, la majorité des élus, la population du nord Deux-Sèvres pour arriver à une solution décidée dès le départ. Et quand le collectif conteste les choix qui ont été faits, on ose se retrancher derrière le " respect de la démocratie " !* ». L'un des outils que cette dernière laisse aux citoyens mécontents est la manifestation, à laquelle le collectif appelle Thouarsais, Gâtinais et Bocains samedi à 10 heures place Lavault.

Ce sujet vous fait réagir ? N'hésitez pas à contacter la rédaction. Lire également en page départementale.

Pierre CALMEILLE

A. Ligné : “ Idée mort-née ”

Contacté, Alain Ligné parle à propos du referendum d'une idée « *ni nouvelle, ni originale* », à laquelle il avait songé. « *Mais avant d'engager une procédure lourde, complexe et coûteuse, je me suis renseigné auprès de l'association des maires de France. Pour de raisons de forme et de fond, un referendum est impossible. On ne peut en particulier interroger la population que sur une question relevant de la compétence de la commune, ce qui n'est pas le cas. On s'exposerait donc à un risque d'annulation de la part des autorités judiciaires. En outre, un referendum n'aurait de sens que pour l'ensemble de la population concernée. Et je vois mal Jean Grellier revenir sur son engagement en faveur de Faye-l'Abbesse en proposant une telle chose [à Cerizay, dont il est maire PS, NDLR]. Le projet est donc malheureusement mort-né* ».

Dominique Paillé est plus « saignant » encore. Pour le député, le collectif « *dont la coloration politique est évidente* » ferait mieux de « *se mettre d'accord avec ses représentants à la Région et au conseil régional, Ségolène Royal et Jean Grellier, qui ont opté pour un plateau technique unique à Faye-l'Abbesse. Le reste, c'est de l'agitation* ».